

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

viennent les cantons de Fribourg (21^e), Schwitz (22^e), Uri (24^e), et Valais (25^e), qui sont marqués des teintes les plus sombres.

M. le lieutenant-colonel Weymann, à Erlenbach, et M. le major Rikli à Berne, sont tous les deux, sur demandé motivée par l'état de leur santé, relevés, le premier de son poste de commandant du V^e régiment de cavalerie, et le second de ses fonctions d'instructeur d'infanterie de 1^{re} classe, avec les remerciements d'usage. M. Weymann a de plus obtenu sa sortie du service militaire.

M. le major Jean Schneider, à Berthoud, à été nommé commandant du bataillon de carabiniers n^o 3, en remplacement de M. Rosselet, transféré dans la landwehr.

M. le capitaine Vouga, à Cortaillod, adjudant du 2^e bataillon de carabiniers a été promu au grade de major, et commandant du bataillon n^o 2.

OBWALD. — Le gouvernement a décidé qu'une taxe de 2 à 5 francs par an serait perçue de tout citoyen qui est appelé à rendre ses armes ou équipement militaire aux magasins de l'État.

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a fait les nominations et promotions suivantes dans les corps d'officiers de l'infanterie.

Majors. — Le 28 février 1878 : Zurich, Ernest, à Barberèche. — Le 29 mars : Aëby, Stanislas, à Fribourg.

Capitaines. — Le 9 février 1878 : Remy, Maurice, à Bulle. — Wuilleret, Alexandre, Fribourg. — Diesbach, Max, Romont,

1^{ers} lieutenants. — Le 9 février 1878 : Beaud, Aimé, à Macconnens. — Coquoz, Florentin, à Lifferens. — Glasson, Aloïs, à Fribourg. — Reynold, Fernand, à Fribourg. — Le 9 mars : Wissaula, Oscar, à Morat. — Haymoz, Joseph, à Fribourg. — Wattelet, Gustave, à Morat. — Le 29 mars : Zehntner, Jean, à Fribourg. — Repond, Jules, à Fribourg. — Le 3 avril 1878 : Michaud, Eugène, à Fribourg. — Le 9 janvier : Verdier, Frédéric, à Genève (carabiniers). — Le 24 mai 1878 : Bucclin, Léon, à Fribourg. — Benninger, Jean, à Jentes.

Lieutenants. — Le 15 décembre 1877 : Perrier, Charles, à Estavayer. — Weck, Romain, à Fribourg. — Thorin, Albert, à Lausanne. — Thurler, Louis, à Fribourg. — Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg. — Le 30 janvier 1878 : Ræmy, Charles, à Fribourg (carabiniers).

VAUD. — Donnant suite à la convention intervenue l'année dernière entre la Confédération et l'Etat de Vaud, le Grand Conseil de ce canton, après 20 scrutins, a désigné Lausanne comme place d'armes fédérale pour l'infanterie de la 1^{re} division.

Tête de ligne d'une dizaine de voies ferrées, centre politique et administratif du pays, cette place avait été acceptée d'avance par le Conseil fédéral qui y trouvait toutes les conditions nécessaires à une bonne place d'armes d'infanterie; ce choix s'imposait en outre comme centre géographique de la 1^{re} division.

A Paris, chez TANERA; à Lausanne, chez B. BENDA, éditeurs

GUERRE D'ORIENT

EN 1876-1877

Esquisse des événements militaires
et politiques

par

Ferdinand LECOMTE,

colonel-divisionnaire.

Tome I^{er}, in-8^o avec 3 cartes, 6 francs.

Le Tome II^{me} paraîtra prochainement.